

Annonces Légales

Arrêté SG/DCL/BRGE du 26 décembre 2022 portant la liste des journaux habilités à recevoir les annonces judiciaires et légales valables du 1er janvier au 31 décembre 2023 pour la Guadeloupe. En vertu de cet arrêté, le tarif appliqué est conforme à l'arrêté du 19 novembre 2021

VENTES

FC07230



SCP MORTON & ASSOCIÉS
Avocats au Barreau
de Guadeloupe, Saint-Martin,
Saint-Barthélemy
30 Rue Delgrès
97110 POINTE-A-PITRE
Tél 0590 82 32 45

AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

En l'audience du
JUGE DE L'EXECUTION
du **TRIBUNAL JUDICIAIRE**
de **POINTE-A-PITRE**,
Nouveau Palais de Justice
16 rue Dugommier
97110 POINTE-A-PITRE
aura lieu une adjudication
LE JEUDI 26 OCTOBRE 2023 à 10h00

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles dont la désignation suit :

À LA DEMANDE :

Le fonds commun de titrisation (FCT) CASTANEA, ayant pour société de gestion la société EQUITIS GESTION, société par actions simplifiée, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro B 431 252 121, dont le siège social est à PARIS (75017) 92 avenue de Wagram, et représenté par la société MCS ET ASSOCIÉS, société par actions simplifiée, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro B 334 537 206, dont le siège social est à PARIS (75020) - 256 Bis Rue des Pyrénées, agissant en qualité de recouvreur, poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège.

DESCRIPTION :

Les biens et droits immobiliers situés sur la commune de SAINT FRANÇOIS (97118) dans un ensemble immobilier dénommé « LE VILLAGE » au lieudit La Marina et cadastré sous les relations suivantes :
Section-Numéro-Lieudit-Contenance
AX - 323 - La Marina - 47a 90ca
Portant sur le lot numéro UN (1), le lot numéro un (1) est le premier local en par-

tant de l'Ouest, avec un accès au rez-de-chaussée. Il s'agit d'un local à usage d'habitation de type studio, comprenant un séjour, une kitchenette, une salle d'eau, et une loggia.

Et la jouissance exclusive d'un jardin.
Le bien est inoccupé.

Le syndic de copropriété est l'Agence AGIT SAINT-FRANÇOIS Fontenoy Immobilier Saint-François Anse Champagne et la Marina Résidence des Boucaniers Bât D 97118 SAINT-FRANÇOIS.

Avec les 115 /10 000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

Et les 43 /100èmes des parties communes particulières au bâtiment A.

Les parkings sont intégrés dans les parties communes.

Le surplus du terrain est aménagé en voiries, piscine, et espaces verts.

CONDITIONS DE LA VENTE :

Tout intéressé peut prendre communication du cahier des conditions de vente au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire 16 rue DUGOMMIER POINTE-A-PITRE, Palais de justice ou au cabinet de la SELARL SCP MORTON & ASSOCIÉS sur rendez-vous pris au 05 90 82 32 45.

Les enchères doivent être portées par ministère d'avocat inscrit au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin & Saint-Barthélemy.

Une seule visite des lieux sera organisée.

La vente aura lieu le JEUDI 26 OCTOBRE 2023 sur la mise à prix de :

CINQUANTE MILLE EUROS (50 000 €)

Frais en sus.

Fait à POINTE-A-PITRE, le 28 août 2023

Signé :

La SELARL SERVICES CONSEILS
PLAIDOIRIES MORTON & ASSOCIÉS
représentée par
Maître Louis-Raphaël MORTON

Doss n° 20220489- LRM/ KL

contact@leprobant.fr

FC07231



SCP MORTON & ASSOCIÉS
Avocats au Barreau
de Guadeloupe, Saint-Martin,
Saint-Barthélemy
30 Rue Delgrès
97110 POINTE-A-PITRE
Tél 0590 82 32 45

AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

En l'audience du
JUGE DE L'EXECUTION
du **TRIBUNAL JUDICIAIRE**
de **POINTE-A-PITRE**,
Nouveau Palais de Justice
16 rue Dugommier
97110 POINTE-A-PITRE
aura lieu une adjudication
LE JEUDI 26 OCTOBRE 2023 à 10h00

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles dont la désignation suit :

À LA DEMANDE :

Maître Marie-Agnès DUMOULIN, Mandataire Judiciaire, domicilié 7 rue du Morne Ninine - La Marina 97190 LE GOSIER

DESCRIPTION :

LOT 1 : Les biens et droits immobiliers situés sur la commune de SAINT-FRANÇOIS (97118) dans un ensemble immobilier dénommé RESIDENCE KARUKERA au lieudit Pointe des Châteaux et cadastré sous les relations suivantes :

Section-Numéro-Lieudit-Contenance
AO - 132 - Pointe des Châteaux - 08h 08a 26ca

Lot numéro CINQUANTE-NEUF (59)
Le lot 59 est un logement jumelé et 689/100000èmes des parties communes, savoir une maison individuelle jumelée sur simple rez-de-chaussée, comprenant une cuisine, un dégagement, deux galeries, une salle d'eau/wc, deux chambres avec placards, un séjour avec placards, une piscine et une surface loi carrez approximative de 57,8m². Et les 183/100000èmes des parties communes générales sur une parcelle de 303m².

Le bien est inoccupé.

LOT 2 : Les biens et droits immobiliers situés sur la commune de SAINT-FRANÇOIS (97118) dans un ensemble immobi-

lier dénommé RESIDENCE KARUKERA au lieudit Pointe des Châteaux et cadastré sous les relations suivantes :

Section-Numéro-Lieudit-Contenance

AO - 132 - La Pointe des Châteaux - 08h 08a 26ca

Les lots numéros QUATRE-VINGT-QUINZE (95) et QUATRE-VINGT-SEIZE (96) forment un bungalow et la jouissance d'un terrain de 717m² et 689-100000ème des parties communes.

Le bien dont s'agit est construit sur deux lots. On y trouve une piscine, un local de piscine, un jacuzzi, une douche extérieure, et une maison. La maison comprend une pièce principale, une terrasse, une cuisine, un couloir de distribution, trois chambres avec salle d'eau attenante.

Le bien est inoccupé.

Le syndic de copropriété est FONTE-NOY Immobilier SAINT FRANÇOIS Résidence des Boucaniers Bât D 97118 SAINT FRANÇOIS

Servitude de passage sur la parcelle AO 129

CONDITIONS DE LA VENTE :

Tout intéressé peut prendre communication du cahier des conditions de vente au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire 16 rue DUGOMMIER POINTE-A-PITRE, Palais de justice ou au cabinet de la SELARL SCP MORTON & ASSOCIÉS sur rendez-vous pris au 05 90 82 32 45.

Les enchères doivent être portées par ministère d'avocat inscrit au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin & Saint-Barthélemy.

Une seule visite des lieux sera organisée.

La vente aura lieu le JEUDI 26 OCTOBRE 2023 en DEUX LOTS sur la mise à prix de :

LOT N°1 : CENT QUARANTE-SIX MILLE EUROS (146 000 €)

LOT N°2 : DEUX CENT SEPT MILLE EUROS (207 000 €)

Avec possibilité de baisse de mise à prix immédiate de 30% en cas de carence d'enchères

Frais en sus.

Fait à POINTE-A-PITRE, le 25 août 2023

Signé :

La SELARL SERVICES CONSEILS
PLAIDOIRIES MORTON & ASSOCIÉS
représentée par
Maître Louis-Raphaël MORTON

Doss n° 20210094-LRM/ KL

Une annonce légale à publier en Guadeloupe ?

Simple - Facile - Paiement sécurisé

Votre attestation immédiatement dans votre boîte mail

24 H / 24 7 - Jours / 7

www.leprobant.fr